



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, à 9 heures 00

Nombre de Conseillers

▪ En exercice	6
▪ Présents	4
▪ Votants	5
▪ Absents	1
▪ Exclus	0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylla par procuration à Mme BALDINI Murielle
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie absente non excusée.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire de séance

Date de Convocation : 04/06/2024

Date d'affichage : 04/06/2024

Objet: D-2024-06-06 : Approbation du rapport annuel d'activité de la CASA année 2022

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le rapport annuel d'activité de la CASA pour l'année 2022 qui a été fourni de façon dématérialisée à l'ensemble des conseillers municipaux avec l'envoi des convocations pour qu'il puissent en prendre connaissance avant le vote.

Ce rapport fait état notamment des temps fort de l'année 2022 dans les divers domaines de compétences de la CASA, ainsi que des perspectives pour 2023.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer à ce sujet :

Après en avoir délibéré valablement, les membres du Conseil Municipal présents et représentés approuvant à l'UNANIMITE.

Le rapport annuel de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, pour l'année 2022 tel qu'il lui a été présenté.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes

Fait à : La Roque-en-Provence

Le : Vendredi 07 Juin 2024

Monsieur ARGENTI Alexis

AR Prefecture

006-210601076-20240607-D_2024_06_06-DE
Reçu le 04/07/2024

